

Partenariat public-privé (PPP) et délégation de service public



LIEU
Paris



DURÉE
2 semaines



DATES
du 24/05/2021
au 04/06/2021



PRIX
Option 1 : 4 600 €
Option 2 : 5 650 €

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les auditeurs seront capables de :

- Faire la différence entre les différents PPP (DSP, CP, AOT, BEH, BEA, LOA...).
- Connaître les différentes formes contractuelles pour en évaluer les avantages et les inconvénients.
- Evaluer les incidences financières des contrats de partenariat & DSP pour l'équilibre budgétaire de la personne publique.
- Disposer d'une lecture pertinente des outils liés à ces contrats et choisir le modèle adapté à chaque projet.

THÈMES ET MODULES PÉDAGOGIQUES

1^{er} MODULE

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE
(MOP)

2^e MODULE

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC
(DSP)

3^e MODULE

CONTRAT DE PARTENARIAT (CP)
ET CONTRATS LOCATIFS

4^e MODULE

COMPARAISON ET CHOIX ENTRE
LES DIFFÉRENTS TYPES DE PPP

5^e MODULE

MONTAGE & FINANCEMENT
DES CONTRATS DE PARTENARIAT
ET DSP

6^e MODULE

MONTAGE & FINANCEMENT
DES CONTRATS DE PARTENARIAT
ET DSP

7^e MODULE

PASSATION & GESTION
DES CONTRATS DE DSP/CP

8^e MODULE

CONTRÔLES & SUIVI D'EXÉCUTION
D'UN PROJET EN DSP/CP

POUR QUI ?

- Responsables du secteur public qui sont intéressés par l'approche PPP ou qui envisagent de lancer un projet PPP.
- Cadres des cellules d'appui aux PPP, autorités de contrôle, exécution et de régulation des marchés publics, DSP et PPP...
- Cadres du secteur privé (PME, secteur financier, grandes entreprises et multinationales) intéressés par les projets en PPP.
- Managers et collaborateurs des secteurs concernés par les PPP et DSP.

JE M'INSCRIS EN LIGNE À CE SÉMINAIRE